



Envoyé en préfecture le 19/04/2023  
Reçu en préfecture le 19/04/2023  
Publié le  
ID : 001-210101739-20230418-2023\_090\_DEC-DE



DÉCISION DU MAIRE  
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Fourniture et installation de l'équipement informatique et du système téléphonique de la Maison de Santé Pluridisciplinaire / Entreprise AINPHONIE TÉLÉCOM / Attribution (1.1)**

Service : *Pôle opérationnel (VH - CF)*

Monsieur le Maire de la commune de Gex,

**VU** l'article L.2122.22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel le maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au Budget,

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 2020\_049\_DEL en date du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation au maire, pour la durée de son mandat, de prendre les décisions en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les procédures d'achat de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 1 000 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au Budget,

**VU** les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique,

**VU** le budget 2023,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre en place l'équipement informatique et le système téléphonique de la Maison de Santé Pluridisciplinaire,

**CONSIDÉRANT** que deux devis ont été demandés à l'entreprise AINPHONIE TÉLÉCOM et analysés par les services techniques ; que les services techniques proposent de retenir l'offre de l'entreprise AINPHONIE TÉLÉCOM, économiquement la plus avantageuse, pour un montant total de 30 519.00 € HT, soit 36 622.80 € TTC, décomposée comme suit :

- Équipement informatique : 18 779.00 € HT, soit 22 534.80 € TTC
- Système téléphonique : 11 740.00 € HT, soit 14 088.00 € TTC

DÉCIDE

- ✚ **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise AINPHONIE TÉLÉCOM, économiquement la plus avantageuse, pour un montant total de 30 519.00 € HT, soit 36 622.80 € TTC, concernant la fourniture et l'installation de l'équipement informatique et du système téléphonique de la Maison de Santé Pluridisciplinaire,
- ✚ **DE SIGNER** le dit devis ainsi que toutes les pièces annexes.

Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 18 avril 2023.

Le Maire,  
Patrice DUNAND



Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le



ID : 001-210101739-20230418-2023\_090\_DEC-DE

